



Porte palière en copropriete

Par **mandita**, le 12/06/2017 à 10:31

Bonjour,
je souhaite changer ma porte palière qui a plus de 30 ans par une porte blindée, la couleur de la porte sera identiques au autres portes des copropriétaires, mais le bati extérieur actuelement est de la même couleur que le porte, ayant fait faire 5 devis, il est impossible d'voir le bati de la même couleurs il sera blanc (le bati est l'encadrement extérieur de la porte sur 1 cm .
pensez vous que cela pose problème ?

Merci de votre réponse

Par **amajuris**, le 12/06/2017 à 11:05

bonjour,
vous devez poser la question à votre syndic et éventuellement à votre A.G. en expliquant votre problème.
la porte palière est une partie privative mais qui doit respecter l'harmonie de l'immeuble.
salutations